

Section 5.—Bibliothèques publiques

Le relevé biennal des bibliothèques publiques au Canada à l'égard de 1946-1948 porte sur 680 bibliothèques municipales et d'associations, les bibliothèques régionales de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique et les biblio-coopératives de comté de l'Ontario.

Le nombre de volumes déclarés dépasse tous les chiffres précédents et le classement de la matière à lire accuse certaines modifications au cours de la décennie. En 1937, les romans pour adultes représentent 34 p. 100 des volumes classés; en 1947, la proportion est de 29 p. 100. La proportion des autres ouvrages passe de 48 p. 100 en 1937 à 51 p. 100 en 1947; celle des volumes pour enfants, de 18 à 20 p. 100.

Durant la décennie 1937-1947, les dépenses courantes augmentent aussi considérablement, la somme affectée aux traitements et salaires en 1947 étant plus que le double de celle de 1937. L'augmentation s'explique aussi bien par le relèvement des traitements que par la hausse du nombre d'employés, qui passe de 1,200, y compris les travailleurs à temps discontinu, en 1937 à 1,990 en 1947. Le salaire médian des bibliothécaires de profession augmente d'environ 50 p. 100 durant cette période et le salaire moyen de tous les employés, de plus de 25 p. 100.

Les taxes municipales en 1947 constituent 82 p. 100 des recettes courantes et les subventions provinciales, plus de 9 p. 100. Avant la guerre, les subventions municipales représentaient 92 p. 100 du revenu et l'aide provinciale, un peu moins de 4 p. 100.

Bibliothèques régionales.—Le développement de la bibliothèque régionale marque le progrès des bibliothèques au Canada. Dans presque toutes les provinces, y compris Terre-Neuve, il existe une forme quelconque de bibliothèque régionale. Au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Nouvelle-Écosse, ce genre de bibliothèque est relativement récent. Trois bibliothèques régionales nouvelles au moins ont été établies. En Saskatchewan, il y en a une à Prince-Albert, et, en Nouvelle-Écosse, la vallée d'Annapolis et Cap-Breton possèdent ces services. L'Alberta et le Manitoba ont adopté une loi facultative et sont en train d'organiser de telles bibliothèques.

Les bibliothèques régionales de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique ainsi que les biblio-coopératives de comté de l'Ontario accusent des progrès remarquables depuis 1937, comme le fait voir l'exposé suivant.

	<u>Détail</u>	<u>1937</u>	<u>1947</u>
Île du Prince-Édouard—			
Succursales.....	nombre	24	24
Volumes.....	"	49,006	67,498
Circulation.....	"	252,732	221,133
Dépenses.....	\$	16,062	21,907
Colombie-Britannique (3 bibliothèques unies)—			
Agences.....	nombre	285	428
Volumes.....	"	72,849	117,329
Circulation.....	"	465,430	608,686
Dépenses.....	\$	32,258	84,928
Ontario (biblio-coopératives de comté)—			
Bibliothèques.....	nombre	4	12
Volumes.....	"	8,537	43,173
Circulation.....	"	65,851	749,408
Dépenses.....	\$	3,275	28,965